

Monsieur le Président du Gouvernement,

Madame la Directrice du Domaine Santé et Social,

Monsieur le Chef du service des ressources humaines,

Mesdames et Messieurs les intervenants,

Chers participants et invités,

Avant que je vous dise quelques mots en tant que présidente de la FMEP, j'aimerais en préambule remercier certaines personnes ou entités qui ont permis que cette soirée soit mise sur pied :

- DFI et SRH
- HESso Mme Anne Jacquier, dir. Dom. Santé et Social / M. Philippe Brantschen, concierge
- M. Cerone du restaurant Le Bourgeois pour l'apéritif d'înatoire
- L'animateur de la table ronde, M. Stefan Anderegg ainsi que tous les intervenants
- Les interprètes, Mme Viviane Vaucher et M. Pino Oberegger
- Les différents médias
- Michel Perruchoud et Patricia Juillard

Vous le savez, depuis plusieurs années, la FMEP a fait de la santé et sécurité au travail une de ses priorités dans le catalogue de ses revendications auprès de l'employeur de ses 9500 membres. Non pas que l'amélioration des conditions matérielles soit mise au second plan, mais au sein de la FMEP, nous sommes convaincus que la qualité des conditions de travail vaut largement, si ce n'est plus, la quantité, certes importante, mais néanmoins toute relative du nombre de billets qui s'accumulent sur un compte bancaire.

Voilà la raison pour laquelle la FMEP travaille de concert avec le service des ressources humaines de l'Etat du Valais pour la conciliation vie familiale et vie professionnelle et pour l'amélioration de la santé/sécurité au travail. La FMEP y voit là non seulement une responsabilité légale, mais surtout morale de l'employeur Etat du Valais, de même qu'une responsabilité de notre Fédération d'enclencher la réflexion, de la soutenir et d'apporter des pistes de solutions concrètes à mettre en place.

La dernière édition de cette journée organisée par la FMEP en 2011 portait sur la thématique du stress au travail. Par la suite, et en partenariat très constructif avec le service de la protection des travailleurs, une journée sur la question de la motivation au travail a été organisée par les soins dudit service. Et je suis déjà en mesure de vous dire que l'année prochaine, dans une idée de tournus bien compris et complémentaire, ce sera justement le service de la protection des travailleurs qui organisera sa journée, le 4 septembre 2014 en ces mêmes lieux.

Pour notre part, ce soir nous allons plus particulièrement nous intéresser à la question de la sécurité et de la protection de la personnalité, notamment en lien avec les moyens informatiques ? Le comité directeur et le comité fédératif de la FMEP n'ont pas choisi par hasard cette thématique, vous vous en doutez. En fait, bon nombre de témoignages, bon nombre de cas que nous devons suivre en accompagnement ou en protection juridique sur cette thématique nous ont amené assez naturellement vers le choix de cette question pour l'organisation de notre journée de santé et sécurité au travail. D'ailleurs, le ressenti de la FMEP a été scientifiquement confirmé, malheureusement je dois dire, par le sondage de satisfaction du personnel de l'Etat publié le 28 octobre 2013. Vous le savez peut-être, chaque 5 ans le service des ressources humaines envoie un questionnaire à ses employés pour s'enquérir de leur ressenti sur plusieurs sujets. Dans le dernier sondage, nous avons dû déplorer une augmentation significative des violences verbales (on a passé de 20 à 24%) et un chiffre impressionnant de 8.5% du personnel de l'Etat qui a été victime de violences physiques par des tiers.

Que dire de ces chiffres ? Comment chercher des solutions sans se calfeutrer dans une indignation qui se limiterait à constater que la société a vraiment changé et que tout respect fout le camp, que l'incivilité domine et qu'avant c'était mieux ? Il ne nous appartient pas de donner des solutions car nous ne sommes pas des professionnels, mais il nous appartient de vous en proposer à travers des réflexions publiques et des conférences qui présentent des pistes de solution qu'il faudra par la suite éprouver sur le terrain.

Ces solutions, nous avons tenu à les partager avec d'autres employés que ceux de l'Etat, avec d'autres employeurs ou institutions et avec un large public, car la problématique de ce soir ne se limite pas au cercle de l'administration publique, mais elle vise tout le monde du travail. A travers l'employé, on vise souvent l'entreprise ou ses services qui nous sont refusés ou qui ne nous conviennent pas. A travers l'employé d'Etat, c'est souvent l'entreprise Etat donc qu'on vise, cette collectivité qui devient un exutoire aux frustrations d'autant plus aisément qu'il apparaît comme un peu abstrait et désincarné et qui, puisqu'on paie ses impôts, doit être à mon service particulier, avec mes exigences particulières, avec mon rythme particulier et avec l'attention toute particulière à ma particularité très particulière qui fait de moi un individu qui peut EXIGER même violemment puisqu'il paie.

La problématique de la violence au travail n'est pas sans solutions. Elles commencent par la connaissance du phénomène, son étendue, la définition des secteurs à risques et des formes de violence. C'est à cela que la FMEP consacre cette soirée avec de spécialistes qui évoqueront chacun un aspect de la violence externe au travail. On parlera aussi de la prévention, par exemple par l'apprentissage de la gestion des conflits. Nous parlerons enfin de l'accompagnement des victimes.

Et maintenant place aux spécialistes et merci de votre attention.